

Valeurs de l'herbe sur pied et du foin pris à l'andain pour l'année 2026

Données de base

Altitude à définir pour calcul du rendement de base		666 m
--> Rendement prairie intensive (référence PRIF)		120 dt MS/ha
--> Rendement prairie mi-intensive (référence PRIF)		90 dt MS/ha
--> Rendement prairie peu intensive (référence PRIF)		59 dt MS/ha

NB : le tableau n'est pas prévu pour calculer la valeur de l'herbe sur pied des prairies extensives.

Prix de référence du foin séché au sol et pressé en balles rondes, départ ferme (référence USP du mois de juin de l'année)

https://www.sbv-usp.ch/fr/prix/production-vegetale/fourrages-et-aliments/	22 fr/dt foin
---	---------------

Valeurs de l'herbe...

... sur pied, avec correction qualité	13.4 fr/dt MS
... prise à l'andain, avec correction qualité	17.8 fr/dt MS

NB : les valeurs sont calculées sur la base du prix du foin séché au sol et pressé en balles rondes départ ferme (prix USP), du rendement et des coûts de fanage (coûts machines et main d'œuvre).

1. Prix de l'herbe sur pied par coupe et en francs/hectare, en fonction de l'intensité d'utilisation, du rendement et de la qualité de la prairie

	Coupe1	Coupe2	Coupe3	Coupe4	Coupe5	Coupe6	Total
6 coupes /an - intensif	400	320	240	240	240	160	1600
5 coupes /an - intensif	480	400	320	240	160		1600
4 coupes /an - intensif	560	480	320	240			1600
3 coupes /an - mi-intensif	540	420	240				1200
2 coupes /an - peu intensif (sans facteur correction iiia)	500	210					710

2. Prix de l'herbe en andain par coupe et en francs/hectare, en fonction de l'intensité d'utilisation, du rendement et de la qualité de la prairie

	Coupe1	Coupe2	Coupe3	Coupe4	Coupe5	Coupe6	Total
6 coupes /an - intensif	540	430	320	320	320	210	2140
5 coupes /an - intensif	640	540	430	320	210		2140
4 coupes /an - intensif	750	640	430	320			2140
3 coupes /an - mi-intensif	730	560	320				1610
2 coupes /an - peu intensif (sans facteur correction iiib)	710	310					1020

NB : pour les deux tableaux, le prix dépend également de la qualité de la composition botanique : une correction de +10% est possible par exemple dans une prairie temporaire ou une prairie permanente productive avec forte proportion de ray-grass et/ou dactyle et sans trou, et de -10% dans une prairie permanente dont la composition n'est plus très satisfaisante (par exemple, part élevée de dent-de-lion et/ou de pâturin commun, ou forte présence de campagnols).